

IV. Les marchés linguistiques

En effet, un début de réponse à ces interrogations a été apporté par le sociologue Pierre Bourdieu. Il part de la constatation que la linguistique postsaussurienne s'est construite sur le refoulement du caractère social de la langue, et que « les linguistes n'ont d'autre choix que de chercher désespérément dans la langue ce qui est inscrit dans les relations sociales où elle fonctionne, ou de faire de la sociologie sans le savoir » [16]. Or, dit-il, le discours n'est pas seulement un message, c'est aussi un produit. Le texte de couverture du livre, qu'il signe de ses initiales, est remarquable en ce qu'il aligne un certain nombre de métaphores économiques : « Le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré ; c'est aussi un *produit* que nous *livrons* à l'appréciation des autres et dont la *valeur* se définira dans sa relation avec d'autres *produits* plus rares ou plus communs. L'effet du *marché* linguistique [...] ne cesse de s'exercer jusque dans les *échanges* les plus ordinaires de l'existence quotidienne [...]. Instrument de communication, la langue est aussi *signe extérieur de richesse*... » (C'est moi qui souligne.) Son idée est que la linguistique a tendance à incorporer à la théorie un objet préconstruit, la langue, dont elle oublie l'histoire sociale qui la façonne. Or, cet objet préconstruit correspond en fait à une définition officielle, celle de la langue de l'État, fruit d'une unité politique : « La langue officielle a partie liée avec l'État. Et cela tant dans sa genèse que dans ses usages sociaux. » [17]. Or, pour qu'une langue parmi d'autres s'impose comme *la* langue légitime il faut un marché linguistique unifié, sur lequel la valeur des différentes autres langues et des dialectes (sociaux ou régionaux) se mesure en comparaison de la langue dominante.

Tout cela le mène à forcer encore le trait de la métaphore économique : « L'échange linguistique est aussi un échange économique, qui s'établit dans un certain rapport de forces symbolique entre un producteur, pourvu d'un certain capital linguistique, et un consommateur (ou un marché), et qui est propre à procurer un certain profit matériel ou symbolique. » [18]. Ce qui signifie pour lui qu'au-delà de la simple communication de sens, les discours sont des signes de richesse et des signes d'autorité, ils sont émis pour être évalués et obéis, et que la structure sociale est présente dans le discours.

Dès lors peuvent se développer différentes stratégies, et plus un locuteur possède de « capital linguistique » (capital essentiellement symbolique, en ce sens son pouvoir doit être reconnu par le groupe), plus il est libre de jouer sur le marché, utilisant par exemple ce que Bourdieu appelle des

« stratégies de condescendance » (« nous sommes entre nous », « je parle comme vous ») qui relèvent de la manipulation.

Ce n'est pas la première fois que l'on essaie d'appliquer une grille économique sur l'analyse linguistique. Ferruccio Rossi-Landi en particulier, dans un ouvrage au titre évocateur (*Le Langage comme langage et comme marché*), partait de l'idée qu'il manquait à Saussure une

théorie du travail linguistique et entreprenait de la lui fournir en s'inspirant de Marx. Son point de départ était que la

valeur saussurienne devait être réexaminée à la lumière de la distinction marxiste entre *valeur d'usage* et *valeur d'échange*, et sa construction était belle comme un cercle vicieux : les signes sont les *produits* du travail linguistique, la langue est un *moyen d'échange universel* comme la monnaie était pour Marx *l'équivalent général*, elle constitue le *capital constant* du travail linguistique dont le *capital variable* est la force de travail des locuteurs et les messages sont des *unités de valeur d'usage et de valeur d'échange*. Tout ceci le menait à écrire qu'« une communauté linguistique se présente comme une sorte d'immense marché, dans lequel les mots, les expressions et les messages circulent comme des marchandises » [19], formule qui n'est pas sans rappeler celle qu'utilisera plus tard Bourdieu.

Mais tout son édifice était essentiellement analogique, consistant à projeter l'analyse marxiste sur la langue et sur la communication, alors que Bourdieu, avec peut-être l'avantage de ne pas être linguiste, part d'un autre point de vue : réfléchir sur les effets sociaux des discours, ce qui rend son intervention beaucoup plus intéressante.

Mais il demeure que, intervenant en tant que sociologue, il ne fournit pas aux linguistes (auxquels il reproche de considérer la langue comme un objet préconstruit) sa définition de la société, qui apparaît dès lors elle-même comme un objet préconstruit. Tout laisse en effet à penser que le *marché linguistique* de Bourdieu est délimité pour lui par les frontières de l'État, entre lesquelles les pratiques linguistiques sont confrontées aux pratiques légitimes, ou, ce qui revient au même, qu'il est délimité par l'existence d'une langue légitime, la langue dominante. Or, d'une part, la légitimité d'une langue ne se limite pas à des frontières étatiques (que l'on songe au français en France, en Suisse, en Belgique...) et surtout, d'autre part, la société n'est pas seulement stratifiée par référence à la langue légitime, elle est aussi plurilingue, et si marché linguistique il y a, celui-ci ne peut être que pluriel, ce qui pose le problème de la définition d'une communauté linguistique. Nous y reviendrons au point VI de ce chapitre.

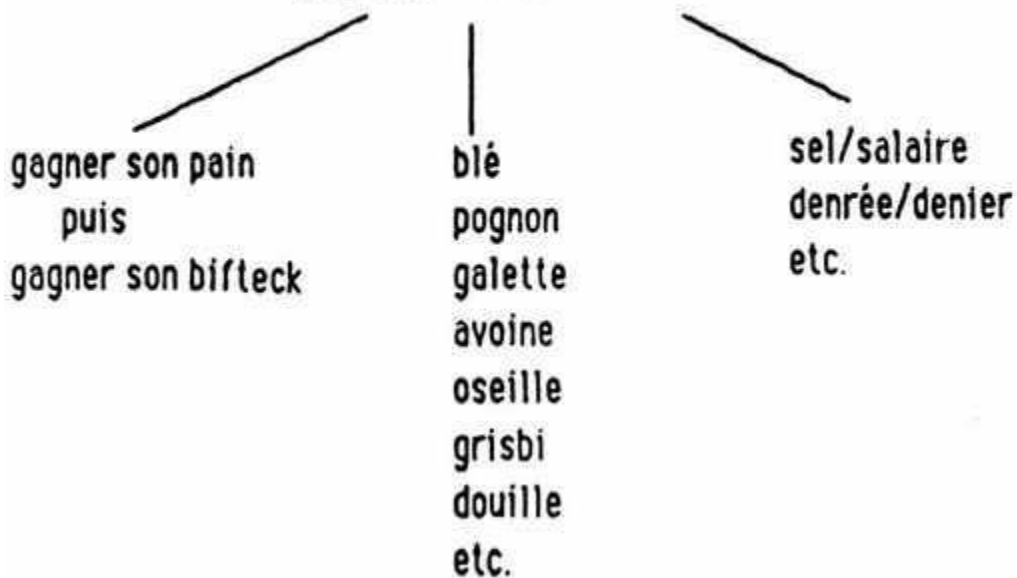
V. Variations diastratiques, diatopiques et diachroniques : l'exemple de l'argot

Nous avons en introduction de ce chapitre distingué entre *variables géographiques* (la *since*, la *serpillière* et la *panosse* par exemple) et *variables sociales*. Mais cette distinction est fragile, car les attitudes et les sentiments linguistiques (voir chapitre précédent) font que des caractéristiques régionales peuvent être perçues socialement. Ces faits n'entrent qu'imparfaitement dans le cadre du marché linguistique de Bourdieu. Prenons l'exemple d'une activité simple et quotidienne qui consiste à tourner la salade avec des couverts prévus à cet effet afin de la mélanger avec la sauce. On peut, en français, la *mélanger*, la *touiller*, la *fatiguer*, la *tourner*, la *brasser*, la *remuer*, etc. Toutes ces formes sont régionales : on remue ou on retourne à Paris, on fatigue ou on tourne dans le Sud-Est de la France, on mélange dans le Nord, on brasse en Saintonge, etc. [20]. Et le fait qu'un locuteur du français venant de Marseille dise *fatiguer la salade* à Paris peut être considéré comme la marque de son origine géographique. Mais la phrase précédente peut avoir deux sens : le locuteur peut inconsciemment signaler son origine et il peut volontairement, face à l'usage parisien dominant, conserver (par fidélité, par défi) son usage régional. En outre, se signalant ainsi comme Marseillais,

il s'offre éventuellement au jugement ou à la critique de ceux qui peuvent considérer les Marseillais de façon péjorative, et il se rapproche d'autres locuteurs ayant le même usage. Et ce double mouvement, créer une solidarité d'une part et s'offrir au jugement d'autre part, passe bien sûr aussi bien par des faits phonétiques que par des faits syntaxiques ou lexicaux. Il arrive également que l'usage de formes anciennes joue le même rôle : on peut utiliser des formes linguistiques désuètes (*Plaît-il ? ; J'ai souvenance*) par jeu, par provocation ou parce qu'on n'en connaît pas d'autres, et l'on peut aussi utiliser des formes anciennes pour affirmer une position politique (par exemple les caractères chinois classiques face aux caractères simplifiés en Chine populaire).

Nous avons donc ici trois paramètres : un paramètre social, un paramètre géographique et un paramètre historique, et la langue connaît des variations dans ces trois axes : variations diastratiques (corrélées aux groupes sociaux), variations diatopiques (corrélées aux lieux) et variations diachroniques (corrélées aux classes d'âge). Nous allons en prendre un exemple, celui de pratiques linguistiques que l'on couvre d'un nom générique, l'argot. Bourdieu, dans une note rapide, indique qu'à son sens « la seule affirmation d'une véritable contre-légitimité en matière de langue est l'argot ; mais il s'agit d'une langue de chefs » [21]. Mais il tombe ici, curieusement, dans le travers qu'il reproche aux linguistes, incorporant à sa théorie un objet préconstruit en considérant tout simplement que l'argot existe comme forme à la fois séparée et unifiée. Or, il n'y a aucune raison linguistique de considérer l'argot comme une forme séparée de la langue : tous les corpus argotiques nous montrent que ces formes diffèrent essentiellement de la langue standard par leur lexique, et ces différences lexicales reposent sur des principes productifs qui sont strictement ceux de la langue. Pierre Guiraud a montré, dans ses travaux sur les structures étymologiques du lexique français, l'existence de matrices sémantiques productives qui permettent de dériver à partir d'une métaphore initiale toute une série de signes linguistiques [22]. Il est par exemple une image forte qui associe l'*argent* au *pain* et plus généralement à la *nourriture* que l'on peut acheter grâce à lui, et cette matrice nous permet de comprendre toute une série de formes linguistiques. On a longtemps, en France, *gagné son pain* avant que les progrès sociaux fassent qu'aujourd'hui on *gagne son bifteck* : dans les deux cas l'argent gagné sert à se nourrir. De la même façon le mot *salaire* (latin *salarium*) vient-il de *sal* (« sel ») parce que les soldats romains étaient payés en sel, et le mot *denrée*, à l'inverse, vient-il du *denier* (la quantité d'aliments que l'on peut acheter avec un denier). On retrouve le même principe de production dans le vocabulaire argotique où l'argent est du *blé*, de la *galette*, de l'*oseille*, du *pognon* (nom d'une galette dans le Sud-Est), de l'*avoine*, du *grisbi* (pain gris et *bis*), de la *douille* (gâteau rond en Normandie), du *fric* (fricot), etc.

matrice de base:
ARGENT = NOURRITURE



On voit donc que la matrice de base *argent = nourriture* n'est pas limitée au vocabulaire argotique (elle n'est d'ailleurs pas limitée non plus au français, l'argent se dit *grano*, « grain », en argot italien, et *bread*, « pain », ou *dough*, « pâte à pain », en argot anglais). Ce qu'on appelle *argot* est en fait un ensemble de pratiques, dans le cadre de la langue française, caractérisées par :

- quelques traits syntaxiques, par exemple l'utilisation intransitive de verbes normalement transitifs : *ça craint* pour dire que quelque chose est ridicule ou sans intérêt ;
- quelques traits phonétiques, par exemple la prononciation qu'affectent aujourd'hui les jeunes Beurs ;
- un ensemble lexical produit soit par application des règles du type de celle que nous venons de décrire, soit par application de règles de transformations, comme dans le *verlan*.

Il faut en fait concevoir que tous les locuteurs, même lorsqu'ils se croient monolingues (qu'ils ne connaissent pas de « langues étrangères »), sont toujours plus ou moins plurilingues, possédant un éventail de compétences qui s'étalent entre des formes vernaculaires et des formes véhiculaires [23], mais dans le cadre d'un même ensemble de règles linguistiques. Chacune de ces formes correspond à une fonction sociale particulière et les variations que l'on y trouve relèvent à la fois du diatopique (ainsi l'utilisation d'une forme locale peut répondre à une fonction grégaire, la volonté de connivence régionale), du diastratique (les premières enquêtes de Labov sont sur ce point éclairantes) et du diachronique (l'argot des adolescents répond en partie à une volonté de connivence au sein de la classe d'âge).

Mais ces variations ne sont pas seulement linguistiques, elles ont en même temps une pertinence sociale et participent d'une certaine « culture ». Ainsi, les bandes de jeunes adolescents qui défraient la chronique depuis le début des années 1990 dans les banlieues parisiennes, lyonnaises et marseillaises sont-elles caractérisées à la fois par une classe d'âge, une situation sociale (milieux défavorisés, échec scolaire), une origine ethnique (principalement des « Blacks » et des « Beurs ») et

surtout par la recherche d'une culture « intersticielle » (le terme est emprunté à l'école de Chicago) se traduisant par leur façon de parler, bien sûr, mais aussi par leur façon de s'habiller, par leurs productions musicales (le rap, le raggamuffin) et graphiques (les tags, les compositions murales), etc.

On voit donc où se trouve la pertinence de ces différentes variations, à travers le temps, l'espace ou les strates sociales : elles définissent des groupes, et ceci pose le problème de ce qu'on a appelé une *communauté linguistique*.

VI. Communauté linguistique ou communauté sociale ?

La notion de *communauté linguistique* est presque aussi vieille que la linguistique, mais les différents linguistes lui ont donné des définitions variées. Pour Leonard Bloomfield : « Une communauté linguistique est un groupe de gens qui agit au moyen du discours » [24], mais il écrivait, quelques pages plus loin : « Les membres d'une communauté linguistique peuvent parler d'une façon si semblable que chacun peut comprendre l'autre ou peuvent se différencier au point que des personnes de régions voisines peuvent ne pas arriver à se comprendre les unes les autres » [25], affirmant donc que des membres d'une même communauté pouvaient ne pas se comprendre entre eux, ce qui peut sembler paradoxal. André Martinet pour sa part, voulant définir la communauté linguistique, écrit : « Qu'il y a langue dès que la communication s'établit [...] et qu'on a affaire à une seule et même langue tant que la communication est effectivement assurée. » [26]. Dans les deux cas, on voit que c'est la langue qui préside à la définition, et non pas la communauté. Nous avons vu plus haut que William Labov considérait la communauté linguistique non pas « comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes » mais comme « un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue » [27] ou encore « comme étant un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue ». Ajoutons-y Charles Ferguson qui, traitant de la diglossie, définit la communauté linguistique de façon implicite : « Dans beaucoup de communautés linguistiques, deux ou plusieurs variétés de la même langue sont utilisées par certains locuteurs dans des conditions différentes. » [28].

Dans tous les cas, la démarche est la même : on part de la langue (sans toujours la définir) pour définir le groupe. Mais cet ensemble de définitions laisse dans l'ombre un certain nombre de points.

1. Tout d'abord, faut-il considérer qu' *une communauté linguistique est constituée par des gens qui ont la même première langue* ? La chose n'est pas très claire dans le texte de Bloomfield ou de Martinet, tandis que Labov pour sa part fait référence aux « native New Yorkers » dont on peut supposer qu'ils ont l'anglais pour première langue (ses travaux portent d'ailleurs exclusivement sur cette langue) et que Ferguson conçoit la communauté comme le lieu où coexistent la langue standard et l'un de ses dialectes. Si l'on répond oui à cette question, une des retombées de cette définition serait que, à part quelques cas statistiquement marginaux (les bilingues précoces), un individu ne peut appartenir qu'à une seule communauté linguistique. Mais cela poserait alors quelques problèmes. Lorsque Labov par exemple travaille sur la communauté linguistique new-yorkaise, il restreint son champ d'étude à la partie des habitants

de la ville nés à New York et ayant l'anglais pour première langue, c'est-à-dire qu'il exclut environ un tiers de la communauté (il y a à New York 30 % d'étrangers) : le critère linguistique restreint alors le groupe social.

2. Il est une autre possibilité : *Une communauté linguistique pourrait être constituée par des gens qui se comprennent grâce à une même langue.* Un individu pourrait alors appartenir à différentes communautés linguistiques, pour peu qu'il manie plusieurs langues, et les étrangers de New York appartiendraient à la communauté linguistique new-yorkaise anglophone dans la mesure où ils parlent anglais en même temps qu'ils appartiendraient à la communauté sinophone, hispanophone ou créolophone selon leur première langue, et éventuellement à une troisième communauté s'ils manient et utilisent fréquemment une autre langue...
3. Mais, dès lors que l'on peut appartenir à plusieurs communautés linguistiques, se pose le problème de savoir qui décide de cette appartenance (en dehors bien sûr de la communauté déterminée par la langue maternelle) : *Une communauté linguistique peut-elle être constituée par des gens qui pensent ou veulent appartenir à cette communauté ?* Dans ce cas l'appartenance serait un acte volontaire qui engendrerait chez l'individu des comportements d'adaptation à la communauté choisie, d'insertion dans ses réseaux et ses stratégies.

En fait, les choses ne sont ni si tranchées ni si simples. Prenons le cas d'un citoyen sénégalais, originaire de la région du fleuve, à la frontière mauritanienne, et vivant à Dakar. À quelle communauté appartient-il lorsque l'on sait que sa langue maternelle est le peul, sa langue véhiculaire le wolof et la langue officielle de son pays le français ? Selon que l'on aura adopté la solution 1, 2 ou 3, on aura bien sûr des réponses différentes, mais il demeure que sa réalité est trilingue et que, selon les moments de sa vie quotidienne, les situations de communication, il va s'insérer dans l'une ou l'autre de ces communautés : il participera de la communauté linguistique peule en famille, de la communauté wolofe dans la rue et de la communauté francophone au bureau. Or, accepter cet éclatement revient à centrer l'analyse sur l'individu et non pas sur la société, ce qui est paradoxal pour une approche *socio* linguistique, en même temps qu'à structurer cet individu en groupes du point de vue de la (ou des) langue(s) qu'il connaît ou utilise. C'est parce que la sociolinguistique est partie de l'idée que la langue reflète la société qu'elle s'est enfermée dans ce genre de définitions. Mais comment *la* langue, *une* langue, pourrait-elle refléter la société lorsque celle-ci est plurilingue ?

La seule façon de sortir de ces paradoxes est de *sortir de la langue* et de partir de la réalité sociale. Car, en définissant le groupe par la langue, on entre dans un processus tautologique qui ne peut que masquer à l'analyse la multiplicité des rapports linguistiques, les imbrications de codes, c'est-à-dire la chair même de la communication sociale : la communauté linguistique new-yorkaise de Labov est bien entendu un artefact. Il est en effet possible qu'un individu appartienne à la fois à la communauté des locuteurs d'une langue véhiculaire (dans le cas sénégalais ci-dessus le wolof, ailleurs le swahili, le malais, le bambara, etc.), à la communauté des locuteurs d'une « langue ethnique » (ici le peul, ailleurs le kikuyu, le javanais, le dogon, etc.) et enfin à la communauté des gens vivant dans un pays dont la langue officielle est le français, l'anglais ou le portugais... De la même façon, il est possible qu'un Parisien appartienne à la fois à la communauté des locuteurs du français et à celle des locuteurs de l'arabe, qu'un Berlinoïse appartienne à la fois à la communauté des locuteurs de l'allemand et à celle des locuteurs du turc... Dans de telles situations, il est sans intérêt de se demander si notre

individu de langue maternelle peule, parlant le wolof sur le marché, ayant étudié et travaillant en français, appartient à la communauté francophone, peule ou wolofe : il appartient à la réalité sociale sénégalaise, qui se caractérise entre autres choses par sa situation linguistique, comme le turcophone de Berlin appartient à la communauté berlinoise, l'arabophone de Paris à la communauté parisienne.

Ce problème est central car les linguistes, lorsqu'ils veulent définir une communauté linguistique, ne retiennent de ce syntagme que le deuxième terme, l'adjectif, comme si dans *communauté linguistique* il n'y avait que *langue*, oubliant qu'il y a aussi *communauté*. Ainsi, dans les extraits cités plus haut, le problème de Martinet, quoi qu'il en paraisse, n'est pas de définir la *communauté linguistique* mais bien la *langue* : il se demande à partir de quand on peut dire qu'une forme et une autre n'appartiennent plus à la même langue et répond : lorsqu'on ne se comprend plus. Mais il est bien entendu ici prisonnier de sa définition de la langue comme instrument de communication, définition extrêmement limitative et qui pousse à confondre *code* et *communication* : un code est sans doute nécessaire à la communication, mais il n'y a pas de code linguistique hors de son usage social.

La seule façon d'aller jusqu'au bout de la conception de la langue comme fait social n'est donc pas de se demander quels sont les effets de la société sur la langue, ou de la langue sur la société, ce qui une fois de plus consiste à poser le problème sociolinguistique en aval du problème linguistique, comme un problème différent, successif ou ultérieur. Il s'agit au contraire de dire que *l'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement la langue ou les langues mais la communauté sociale sous son aspect linguistique*. De cette façon, les différentes approches que tour à tour les variantes de la sociolinguistique ont tentées peuvent se hiérarchiser de façon logique.

En effet, dans un groupe social, il y a bien entendu des locuteurs, des codes, des variétés de ces codes, des rapports des locuteurs à ces codes et des situations de communication. La tâche du linguiste est donc de décrire chacun de ces éléments ainsi que leurs rapports mutuels :

1. décrire les codes en présence (c'est en gros ce que font les différentes linguistiques), mais en prenant en compte la dimension diachronique, l'histoire de ces codes et des gens qui les utilisent (ce que ne font pas toutes les linguistiques) ;
2. structurer la communauté en fonction de ces codes, c'est-à-dire décrire les sous-groupes selon les langues qu'ils parlent, les lieux où ils les parlent, avec qui ils les parlent, pourquoi ils les parlent, etc., décrire aussi les réseaux de communication, les comportements, les attitudes... ;
3. décrire les variations dans l'usage des codes en fonction des diverses variables sociales (sexe, catégories sociales, âge, etc.) ;
4. décrire les effets sur les codes eux-mêmes de cette coexistence : emprunts, interférences, etc. ;
5. décrire les effets sur les codes de la situation sociale : c'est le problème des rapports entre forme et fonction.

Et chacune de ces problématiques est à *la fois* linguistique et sociologique.

Notes

- [1] J. Gilliéron et E. Edmont, *Atlas linguistique de la France*, Paris, H. Champion, 1902-1920.
- [2] William Labov, « Les motivations sociales d'un changement phonétique », in *Sociolinguistique*, Paris, Éd. de Minuit, 1976, p. 73.
- [3] *Ibid.*, p. 53.
- [4] « La stratification sociale de /r/ dans les grands magasins new-yorkais », *Sociolinguistique*, in p. 94-126.
- [5] *Ibid.*, p. 96.
- [6] *Ibid.*, p. 104.
- [7] « Les dimensions subjectives d'un changement linguistique en cours », in *Sociolinguistique*, p. 212-230.
- [8] *Ibid.*, p. 228.
- [9] William Labov, *Le Parler ordinaire*, t. I, Paris, Éd. de Minuit, 1978, p. 114.
- [10] *Ibid.*, p. 107.
- [11] *Ibid.*, p. 155.
- [12] *Ibid.*, p. 173.
- [13] *Ibid.*, p. 126.
- [14] Présentation de *Sociolinguistique*.
- [15] Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, *op. cit.*, p. 41.
- [16] *Ibid.*, p. 15.
- [17] *Ibid.*, p. 27.
- [18] *Ibid.*, p. 59-60.
- [19] Ferruccio Rossi-Landi, *Il linguaggio come lavoro e come mercato*, Milan, 1968, p. 83.
- [20] Henriette Walter, *Le Français dans tous les sens*, Paris, Laffont, 1988, p. 167.
- [21] *Ibid.*, p. 67.
- [22] Guiraud P., *Les Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Payot, 1986.
- [23] Louis-Jean Calvet, *La Guerre des langues*, Paris, Payot, 1987, p. 79-82.
- [24] Leonard Bloomfield, *Le Langage*, Paris, Payot, 1970, p. 44.
- [25] *Ibid.*, p. 54.
- [26] André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 148.
- [27] *Sociolinguistique*, p. 338.
- [28] C. A. Ferguson et Diglossia, *Word* vol. XV, 1959 ; cité ici dans P. Giglioli, *Language and Social Context*, p. 232.